

Hassimiou Souaré, DGA de l'AGUIPE : "la première étape de l'insertion, c'est la formation..."

Last Updated **Avr 29, 2023**

ÉCONOMIE



Conakry, le 27 Avril 2023- Le Directeur Général Adjoint de l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi a pris part ce jeudi à un panel portant sur l'insertion professionnelle en Guinée.

En marge des Olympiades des métiers et des journées de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi, Mamadou Hassimiou Souaré est revenu sur les actions que mène l'AGUIPE en faveur des demandeurs d'emploi.

« L'AGUIPE c'est cette agence de l'Etat qui est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale du Gouvernement dans les domaines de promotion de l'emploi, d'observatoire des métiers et compétences. Nous accompagnons les demandeurs d'emploi à travers des projets et programmes, conformément à notre mission », a déclaré le DGA de l'AGUIPE.

Dans son rôle de mise à disposition des entreprises de ressources humaines de qualité, l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi fait de la prospection pour identifier les besoins des employeurs en quantité, tout en tenant compte des profils.

Sous le leadership du Ministre Alpha Bacar Barry, l'AGUIPE est en train de connaître une profonde mutation, dira M. Souaré. « Prenez aujourd'hui l'AGUIPE, je pense que nombreux parmi nous ici savent qu'il y a une mutation qui est en train de s'opérer à ce niveau. Puisqu'en plus de l'emploi, l'AGUIPE va également s'occuper de l'entrepreneuriat. Je pense que c'est quelque chose de très important puisque même avec les Partenaires Techniques et Financiers, il y avait une certaine déperdition. Les gens ne savaient pas par où donner la tête. Aujourd'hui l'AGUIPE va avoir cette autre casquette. L'autre chose également, c'est le programme accéléré pour l'emploi qui concerne 20.000 emplois qui est une initiative du Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya en faveur des jeunes », a annoncé le DGA de l'AGUIPE avant de rappeler certaines avancées dans le cadre législatif également.

« Il y a un certain nombre de dispositions du Code du Travail qui ont connu une amélioration. Si vous prenez l'article 131 par exemple, qui est relatif à l'utilisation de la main d'œuvre étrangère, nos amis de la CEDEAO étaient exemptés de l'autorisation préalable de l'AGUIPE. Tout cela va changer avec le nouveau Code du Travail. La promotion du contenu local c'est beaucoup plus la promotion de l'emploi en faveur de nos compatriotes », a souligné Mamadou Hassimiou Souaré.

L'AGUIPE qui coorganisera le mois prochain le salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat du côté de Paris entend tout mettre en œuvre pour rationaliser l'utilisation de la main d'œuvre étrangère. « Nous on essaye d'assurer la promotion de l'emploi à travers une utilisation rationnelle de la main d'œuvre étrangère. Nous avons une base de données qui est quand même bien étoffée. Nous avons l'obligation d'enregistrer les demandeurs d'emploi sur l'ensemble du territoire national ; voire même nos compatriotes qui sont en dehors du pays et qui ont envie de rentrer et travailler en Guinée. C'est pourquoi, les 18 et 19 mai prochains, l'AGUIPE coorganisera le salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat du côté de Paris pour être à l'afflux de la main d'œuvre guinéenne à l'étranger. Mais je voudrais terminer en disant à tous ces jeunes qui sont dans cette salle que la première étape de l'insertion professionnelle c'est la formation », a conclu Mamadou Hassimiou Souaré.

A rappeler que ce panel qui a été modéré par l'Inspecteur Général de l'Enseignement technique, a connu la présence du Directeur national adjoint de l'emploi et de l'entrepreneuriat, Mohamed Kaba Souaré ainsi que de la Fondatrice du club des entrepreneuse Juvisy-sur-Orge, Mme Elisabeth Camara.

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. En savoir plus sur comment les données de vos commentaires sont utilisées.

